

collégiale était desservie par treize Chanoines, qui sortaient habituellement du Chapitre de Saint-Jean, et dont le Supérieur se disait Prévôt de l'Église de Lyon.

XIV. PAROISSE DE SAINT-GEORGES. Cette Église, placée sous le patronage de sainte Eulalie, avant le siècle de Leidrade et de Charlemagne, était, au XVII^e siècle, une Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, et relevait des Chevaliers de Malthe.

XV. Sur cette Paroisse, et à la montée du Gourguillon, se trouvait la chapelle de *Sainte Magdeleine*. C'était une *Reclusière*, et Le Febvre ne savait par qui elle avait été bâtie.

XVI. Tout près de là, à la même montée, se voyait *Notre-Dame de Lorelle*, chapelle bâtie par un pieux habitant de Lyon, à l'instar et sur la dimension de celle de Lorette, dont il avait rapporté le modèle d'Italie.

XVII. PAROISSE DE SAINT-PAUL. Le Chapitre se composait de dix-huit Chanoines, en 1627.

XVIII. L'église de *Saint-Laurent* était comme jointe à Saint-Paul *par un appentif* en forme de loge ou promenoir entre les deux édifices, et c'était dans cette annexe que se faisaient les fonctions paroissiales pour l'administration des sacrements.

XIX. A la monté de Fourvière, à main droite, en allant vers l'Antiquaille, se trouvait la chapelle *Saint-Barthélemy*, Reclusière fort ancienne, et chapelle de la Nation.

XX. Un peu plus haut, l'on trouvait la chapelle et couvent des RR. PP. Recolets de l'étroite observance de saint François; ils furent établis à Lyon au mois de décembre 1622, par Marie de Médicis, qui fit planter par François de Sales la croix qu'il y avait à leur porte.

XXI. De l'autre côté, l'église et couvent des RR. PP. Minimes établis à Lyon en 1575. Le P. Jérôme de Montifiore, Général de l'Ordre, envoya en France pour commissaire général le P. Pacifique, qui fit venir à Lyon le P. Jérôme de Milan, *homme du tout pieux et dévot*; aussi fut-il charitable-